

D'ALTON McCARTHY

D'Alton McCarthy occupe, dans le groupe des hommes d'Etat du Canada et dans l'opinion du peuple canadien, une position particulière, mais importante. Indépendant en principes et en politique, il a cependant des idées et des ambitions bien arrêtées.

Ardent conservateur pour tout ce qui touche aux institutions britanniques et au développement de nos relations avec l'Empire, il diffère pourtant du gros de son parti sur une question d'une extrême importance. Admiré dans certaines sections du pays, détesté dans d'autres, auxquelles il n'inspire que de la défiance, M. McCarthy a donné, pendant toute sa carrière politique, l'exemple d'un avancement rapide, interrompu, à l'heure actuelle, par les événements.

Son attachement raisonné à une certaine ligne de pensées et d'actions politiques, la vigueur avec laquelle il dénonce les principes de ses adversaires, enfin sa position brillante et remarquable devant les cours du Dominion et le comité judiciaire du Conseil privé, sont bien faits pour donner une grande importance à sa carrière et permettre d'en tirer des leçons du plus haut intérêt pour tous ceux dont les efforts tendent à gravir l'échelle du succès et à imprimer leur nom dans le livre de la renommée.

Né, en 1836, d'une famille qui, depuis deux générations, exerçait le droit dans la ville de Dublin, D'Alton McCarthy fut amené au Canada dès son bas âge, et fit ses études à Barrie, Ontario. Il fut appelé au barreau du Haut-Canada en 1859, devint conseiller de la Reine le 18 décembre, 1872, et fut, pendant plusieurs années, élu officier du barreau d'Ontario. S'il est vrai que, comme le dit Emerson, "les grands hommes se distinguent bien plus par le rang qu'ils occupent et par leur talent que par leur propre originalité," un avocat éminent doit être un grand homme ; et il ne peut y avoir, sur la position de M. McCarthy au barreau, qu'une seule opinion. Possédant